

DOUILLET, ETTE adj. (dou-llé, è-te; Il mil.) Doux, mollement adouci; à l'usage de...

Canapé large, amples et bons carreaux, Sophas douillet, force lits de repos.

Il Tendre, délicat au toucher; Une peau douillette. Des mains douillettes et fines.

Par ext. Sensible à la douleur ou aux privations, d'une délicatesse efféminée; Vous êtes beaucoup trop douillet. Le carlin est lâche, étiaré, sale, gourmand, volage, frioleux...

Fig. Chatouilleux, sensible, délicat; L'amour-propre est douillet et mignard. (L'abbé Esprit.)

Antonymes. Dur, insensible.

DOUILLETTE s. f. (dou-llé-te; Il mil. — rad. douillet). Vêtement d'hiver de soie ouatée, qu'on met par-dessus ses habits; Un vieux mousser, emmitouflé dans une chaude douillette, et portant une sacoché sous le bras...

Par plaisant. Pelage d'animal ou plumage d'oiseau rappelant par la disposition des couleurs, la forme d'une douillette; La bécaïne porte une douillette d'étoffe fine, mais de couleur peu voyante. (Toussena.)

DOUILLETTE, EE (dou-llé-è; Il mil.) part. passé du v. Douilletter: Une femme trop douillette.

DOUILLETTEMENT adv. (dou-llé-è-man; Il mil. — rad. douillet). En douillet, d'un manière douillette: Être douillettement enveloppé dans un bon manteau.

DOUILLETER v. a. ou tr. (dou-llé-è; Il mil. — rad. douillet). Soigner à l'excès, traiter avec des attentions délicates et minutieuses; Douilleter un enfant. Douilleter sa femme. Aimer à se faire douilleter.

v. pron. Se soigner à l'excès: Il se douilleter trop, il ruiner sa santé.

DOUILLEUX, EUSE adj. (dou-llé, eu-ze; Il mil.) Techn. Se dit d'une étoffe défectueuse par le défaut d'égalité des trames. Il on dit mille fois.

DOUILLOU s. m. (dou-llou; Il mil.) Comm. Laine de basse qualité.

DOUILON (Claude-Antoine-Elgonore), littérateur français, né à Nôle en 1756, mort à Velleux en 1825. Il fut notaire et maire dans cette dernière localité. On a de lui: Juliette ou le Sûr de la Peccole, nouvelle (Dôle, 1813); la Cité d'un étranger (Dôle, 1814), pamphlet contre Napoléon, etc.

DOUINS DE LAVESNES, trouvère du XI^e siècle, dont la vie est inconnue. Il a laissé un fabliau d'environ trois mille vers, non achevé et resté manuscrit, dans lequel on trouve de l'invective et de la verve, mais beaucoup de cynisme, d'expressions grossières. On a publié plusieurs fragments de cette espèce de poème, dont le héros est un homme du peuple nommé Trubert, et dans lequel on trouve de la verve, mais beaucoup de cynisme, d'expressions grossières.

DOUJAT (Jean), jurisconsulte et littérateur français, né à Toulouse en 1699, mort à Paris en 1688. Il était d'une famille de robe, suivit la carrière du barreau dans sa ville natale, vint à Paris, où il fut dit membre de l'Académie française en 1650, devint professeur de droit canon au Collège royal, régent de la Faculté de droit (1655), précepteur du dauphin et historiographe de France. C'était un des hommes les plus savants de son temps. On a de lui: un Dictionnaire de la langue toulousaine (1638); Specimen juris ecclesiastici apud Gallos usque recepti, dont le tome I, contenant le tableau des évêchés, abbayes, etc., fut publié séparément sous le titre de la Clé du grand pouillé de France (1671); Abrégé de l'histoire romaine et grecque (1672); De l'état ancien et moderne de la Lorraine (1673); Histoire du droit canonique (1677); Prænotionum canoniarum, etc. (1687); c'est une autre histoire du droit canonique, qui passe pour le meilleur ouvrage de l'auteur; Historia juris civilis Romanorum (1697).

DOUKAS (Néophyte), littérateur grec, né en Épire entre 1760 et 1770, mort après 1830. Il suivit au lycée de Bucharest les études de la langue grecque, et fut nommé professeur en 1805, dans la chaire de belles-lettres du même établissement. Il dut quitter plus tard cette chaire, lorsque commencèrent les premières agitations politiques en Grèce, et se retira à Constantinople, en Transylvanie, où il occupa de travaux qui ont notablement contribué à accélérer l'essor nouveau qu'a pris au commencement de ce siècle la littérature grecque moderne. On a de lui: Theriades ou Grammaire du grec ancien (1804); des Dialogues sur divers sujets de morale et de littérature; une traduction en grec moderne de l'histoire de Thucydide, avec des notes et une carte géographique du théâtre de la guerre du Péloponèse; enfin des éditions des Græciæ

abdiens, des Histoires d'Arrien, d'Hérodote et de quelques autres auteurs de second ordre.

DOUKHOBORSTE ou DOUKHOBORTZIS, V. DOUKHOBORZE.

DOULAINCOURT, bourg de France (Haute-Marne), ch.-l. de cant., arrond. et à 35 kilom. S.-O. de Vassy-sur-Blaise, sur la rive droite du Lognon; 1,117 hab. Forges et hauts fourneaux; moulins à farine.

DOULET (Louis-Denis), médecin, né à Paris en 1722, mort dans cette ville en 1782. Il fut médecin à l'Hôtel-Dieu. On a de lui: Mémoire sur la maladie qui a attaqué en différents temps les femmes en couche à l'Hôtel-Dieu de Paris (1782, in-4°).

DOULET de PONTÉCOULANT, homme politique français. V. PONTÉCOULANT.

DOULIN s. m. (doul-sin). Zooph. Nom vulgaire de l'oursin commun.

DOULE s. m. (dou-le — du gr. doulou, esclave). Ichtyol. Syn. de CENTROPOMUS, genre de poissons formé aux dépens des holocentres.

— Encycl. Ce genre de poissons percoides a été réuni d'abord aux holocentres, puis aux centrômes; il est surtout caractérisé par la membrane branchiostège, toujours formée de six rayons. Il ne renferme que très-peu d'espèces, toutes d'eau douce et de petite taille. Le doute de roche, vulgairement poisson de roche, est celui qui acquiert les plus grandes dimensions. Ses opercules et ses écailles pectorales sont tachetés de noir; les nageoires sont d'un brun plus ou moins foncé. Ce poisson habite les eaux douces de l'Asie, de l'Amérique, et surtout les embouchures des cours d'eau, et se nourrit de crustacés; la chair en est très-bon goût. On cite encore le doute cocher.

DOULESAI s. m. (dou-le-hé-sé). Comm. Mousseine des Indes.

DOULETSCHAH (Ben-Ala-ad-Doulet-ben-Baktischah), surnommé Al-Gasi-as-Samerkandi, c'est-à-dire le guerrier de Samarcande, biographe persan du XV^e siècle de notre ère. Il vécut jusqu'à l'âge de cinquante ans dans la dissipation et l'oisiveté, et composa alors l'ouvrage intitulé Mémoire sur les poètes (Tadzkir-et-Schâdra), qu'il dédia à Mir-Alli-Schir, poète également, et l'un des plus grands personnages de l'Orient. L'ouvrage de Douletschah comprend sept livres, avec une introduction et un appendice. Il s'ouvre par une préface dans laquelle l'auteur raconte comment, après cinquante ans écoulés dans l'oisiveté ou dans la stérile recherche des biens de ce monde, l'idée lui vint de composer cet ouvrage; et il se termine par un récit sommaire des conquêtes du sultan Aboulgazy-Hossain-Béahar-Khan, arrière-petit-fils de Mirza-Omar-Scheikh, un des enfants de Timour-Lank (Tamerlan). On trouve dans l'introduction une notice sur dix des plus anciens poètes arabes de l'islamisme, ainsi que sur le calife Ali, genre de Sami-homet. Les sept livres, ainsi que l'appendice, sont exclusivement consacrés aux poètes persans. Le premier livre en renferme vingt; le deuxième, vingt aussi; le troisième, seize; le quatrième, encore vingt; le cinquième, dix-huit; le sixième et le septième, vingt chacun; l'appendice, six. En tout, cent quarante. Ferdoucy, l'Homère de la Perse, figure le sixième dans le premier livre; Saïkik-Altar, le premier poète persan; Saadi, le troisième; le même livre; Hafiz, le deuxième dans le cinquième livre; Djamy, le premier, et Mir-Alli-Schir, le deuxième dans l'appendice. Presque toutes ces biographies pechent par un défaut très-sensible, celui qu'on peut également reprocher à l'imitateur de Douletschah, Sam-Mirza (v. ce nom): la maigreur, la sécheresse de la narration, peu ou point de détails, et en général une critique bien nulle ou bien superficielle pour nous, Européens, habitués à l'ampleur, à l'abondance, à l'ingéniosité des aperçus et des développements. Le fond du sujet n'en offre pas moins un intérêt réel, car il nous fait connaître les principaux écrivains qui ont honoré la littérature persane de l'an 400 de l'hégire (1009) à l'an 812 (1409). Ces notices sont d'une lecture agréable, même dans l'analyse d'une traduction abrégée, et si insuffisantes qu'elles soient, on doit toujours savoir quelque chose de ce qu'il nous apprend. Du reste, il ne faut point oublier qu'à l'époque où écrivait Douletschah, et même près d'un siècle plus tard, nous n'avions encore en France aucune production de ce genre qui pût être comparée à la sienne.

Il paraît que Douletschah mit la main à son histoire des poètes l'an 822 (1418). On place sa mort dans le courant du même année. Puisqu'il avait cinquante ans lorsqu'il entreprit cet ouvrage, la date de sa naissance ne saurait guère être reculée plus loin que la fin de l'année 841 de l'hégire.

DOULEUR s. f. (doul-leur — latin dolor, irlandais dol. La notion primitive est celle du rompre, briser, dans la racine sanscrite, dor, dat, fendre, éclater, rompre, déchirer, racine qui réunit parfois au sens actif la signification passive. De la même racine vient le latin dolo, je peure). Sensation désagréable produite par une lésion ou par un état anormal des organes, chez l'animal. Éprouver

une grande douleur de tête. Ces cors ne causent une vive douleur. Ce sentiment de douleur était nécessaire pour nous avertir de nous conserver. (J.-J. Rousseau.) Une douleur très-vive, pour peu qu'elle dure, conduit à l'évanouissement et à la mort. (Bull.) L'homme est bien plus fortement organisé pour la douleur que pour le plaisir. (Brill.-Sav.) La douleur physique est le cri plaintif de nos organes malades. (Descartes.) Le Souffrance, sensation pénible produite par une cause quelconque: On dit que le péché a engendré la douleur. La douleur abat à la fin et rend l'âme paresseuse. (Boss.) La douleur est la compagnie nécessaire de tout excès. (Héviot.) La vie est un cercle de douleurs. (Volt.) Tel est le malheur de la condition humaine, que la douleur en est le sentiment le plus vif. (D'Alembert.) L'homme qui ne connaît pas la douleur ne connaît ni l'attendrissement de l'humanité, ni la douceur de la commiseration. (J.-J. Rousseau.) Les hommes tendent toujours à s'affranchir de la douleur. (B. Const.) Toute douleur est un supplice imposé pour quelque crime actuel ou originel. (J. de Maistre.) L'homme ne trouve de repos que dans la douleur. (Chateaub.) Il y a Dieu d'attacher la douleur à notre nature. (F. Bastiat.) La douleur est l'un des principaux stimulants de la vie. (Max. Simon.) La douleur est la cause de tous les maux, et le bien en nous. (E. Saisset.) Le désavouement ajouté à toutes les douleurs comme à tous les vices. (Mme de Rémusat.) La douleur n'embellit que le cœur de la femme. (G. Sand.)

La douleur est un siècle et la mort un moment. (Léonard.)

Id.-bas la douleur à la douleur s'enchaîne.

LAMARTINE. L'homme peut haïr l'homme et fuir, mais malgré lui Sa douleur tend la main à la douleur d'autrui.

A. DE MUSSER. — Chagrin, souffrance morale: La douleur que vous a causée sa mort. Il cause bien des douleurs à sa mère. Il n'y a de véritable mal dans la vie que les grandes douleurs. (Mme de Sév.) Il y a certaines douleurs que je ne puis recevoir d'adoucissement. (J.-J. Rousseau.) Le remords est la seule douleur de l'âme que le temps efface. (E. Saisset.) Le désavouement ajouté à toutes les douleurs comme à tous les vices. (Mme de Rémusat.) La douleur n'embellit que le cœur de la femme. (G. Sand.)

La douleur est un siècle et la mort un moment. (Léonard.)

Id.-bas la douleur à la douleur s'enchaîne.

LAMARTINE. L'homme peut haïr l'homme et fuir, mais malgré lui Sa douleur tend la main à la douleur d'autrui.

A. DE MUSSER. — Chagrin, souffrance morale: La douleur que vous a causée sa mort. Il cause bien des douleurs à sa mère. Il n'y a de véritable mal dans la vie que les grandes douleurs. (Mme de Sév.) Il y a certaines douleurs que je ne puis recevoir d'adoucissement. (J.-J. Rousseau.) Le remords est la seule douleur de l'âme que le temps efface. (E. Saisset.) Le désavouement ajouté à toutes les douleurs comme à tous les vices. (Mme de Rémusat.) La douleur n'embellit que le cœur de la femme. (G. Sand.)

La douleur est un siècle et la mort un moment. (Léonard.)

Id.-bas la douleur à la douleur s'enchaîne.

LAMARTINE. L'homme peut haïr l'homme et fuir, mais malgré lui Sa douleur tend la main à la douleur d'autrui.

A. DE MUSSER. — Chagrin, souffrance morale: La douleur que vous a causée sa mort. Il cause bien des douleurs à sa mère. Il n'y a de véritable mal dans la vie que les grandes douleurs. (Mme de Sév.) Il y a certaines douleurs que je ne puis recevoir d'adoucissement. (J.-J. Rousseau.) Le remords est la seule douleur de l'âme que le temps efface. (E. Saisset.) Le désavouement ajouté à toutes les douleurs comme à tous les vices. (Mme de Rémusat.) La douleur n'embellit que le cœur de la femme. (G. Sand.)

La douleur est un siècle et la mort un moment. (Léonard.)

Id.-bas la douleur à la douleur s'enchaîne.

LAMARTINE. L'homme peut haïr l'homme et fuir, mais malgré lui Sa douleur tend la main à la douleur d'autrui.

A. DE MUSSER. — Chagrin, souffrance morale: La douleur que vous a causée sa mort. Il cause bien des douleurs à sa mère. Il n'y a de véritable mal dans la vie que les grandes douleurs. (Mme de Sév.) Il y a certaines douleurs que je ne puis recevoir d'adoucissement. (J.-J. Rousseau.) Le remords est la seule douleur de l'âme que le temps efface. (E. Saisset.) Le désavouement ajouté à toutes les douleurs comme à tous les vices. (Mme de Rémusat.) La douleur n'embellit que le cœur de la femme. (G. Sand.)

La douleur est un siècle et la mort un moment. (Léonard.)

Id.-bas la douleur à la douleur s'enchaîne.

LAMARTINE. L'homme peut haïr l'homme et fuir, mais malgré lui Sa douleur tend la main à la douleur d'autrui.

A. DE MUSSER. — Chagrin, souffrance morale: La douleur que vous a causée sa mort. Il cause bien des douleurs à sa mère. Il n'y a de véritable mal dans la vie que les grandes douleurs. (Mme de Sév.) Il y a certaines douleurs que je ne puis recevoir d'adoucissement. (J.-J. Rousseau.) Le remords est la seule douleur de l'âme que le temps efface. (E. Saisset.) Le désavouement ajouté à toutes les douleurs comme à tous les vices. (Mme de Rémusat.) La douleur n'embellit que le cœur de la femme. (G. Sand.)

La douleur est un siècle et la mort un moment. (Léonard.)

Id.-bas la douleur à la douleur s'enchaîne.

LAMARTINE. L'homme peut haïr l'homme et fuir, mais malgré lui Sa douleur tend la main à la douleur d'autrui.

A. DE MUSSER. — Chagrin, souffrance morale: La douleur que vous a causée sa mort. Il cause bien des douleurs à sa mère. Il n'y a de véritable mal dans la vie que les grandes douleurs. (Mme de Sév.) Il y a certaines douleurs que je ne puis recevoir d'adoucissement. (J.-J. Rousseau.) Le remords est la seule douleur de l'âme que le temps efface. (E. Saisset.) Le désavouement ajouté à toutes les douleurs comme à tous les vices. (Mme de Rémusat.) La douleur n'embellit que le cœur de la femme. (G. Sand.)

La douleur est un siècle et la mort un moment. (Léonard.)

Id.-bas la douleur à la douleur s'enchaîne.

LAMARTINE. L'homme peut haïr l'homme et fuir, mais malgré lui Sa douleur tend la main à la douleur d'autrui.

A. DE MUSSER. — Chagrin, souffrance morale: La douleur que vous a causée sa mort. Il cause bien des douleurs à sa mère. Il n'y a de véritable mal dans la vie que les grandes douleurs. (Mme de Sév.) Il y a certaines douleurs que je ne puis recevoir d'adoucissement. (J.-J. Rousseau.) Le remords est la seule douleur de l'âme que le temps efface. (E. Saisset.) Le désavouement ajouté à toutes les douleurs comme à tous les vices. (Mme de Rémusat.) La douleur n'embellit que le cœur de la femme. (G. Sand.)

La douleur est un siècle et la mort un moment. (Léonard.)

Id.-bas la douleur à la douleur s'enchaîne.

insultés par les donneurs d'eau bénite. (J. Janin.)

O douleur! ô supplice affreux de la pensée! RACINE.

— Prov. Douleur de tête veut manger, douleur de ventre veut purger. On gémit les douleurs de ventre en mangeant, les douleurs de tête en se purgeant. Pour un plaisir, mille douleurs. Nous souffrons mille douleurs pour un plaisir que nous goûtons. La Chancelerie les grandes douleurs. Les grands souffrances arrivent à l'époque de la Chancelerie. Les grandes douleurs sont muettes. Quand la souffrance est extrêmement cruelle, on ne fait entendre aucune plainte: Un joueur avare, après une grosse perte, se vantait d'avoir perdu sans dire mot; on lui répondit: c'est que LES GRANDES DOULEURS SONT MUTES.

— Hist. relig. Filles des sept douleurs de la sainte Vierge, Congrégation de filles fondée à Rome en 1652.

— Epithètes. Légitime, naturelle, vraie, sincère, profonde, vive, violente, véhément, touchante, navrante, déchirante, poignante, insupportable, intolérable, insupportable, effrayante, effroyable, épouvantable, horrible, terrible, amère, cuisante, aiguë, âpre, délirante, bruyante, éfrénée, furieuse, irritée, tragique, sombre, farouche, noire, immobile, splanchnique, concentrée, contenue, morte, muette, soumise, solitaire, obstinée, triste, apathique, tendre, naïve, ingénue, feinte, simulée, affectée, apparente, secrète, cachée, dissimulée, réveillée, ravivée, aigrie, assoupie, calmée, adoucie, endormie, oubliée, effacée.

Syn. Douleur, affliction, amertume, désolation, mal, peine, souffrance, tourment. V. AFFLICTION.

— Encycl. Psychol. La douleur est l'opposé du plaisir, et cependant ces deux faits sont des analogues qu'il est important de signaler. Éprouver du plaisir, éprouver de la douleur, c'est jouir, c'est souffrir. Mais, dans l'homme, quelle est la partie qui jouit, quelle est la partie qui souffre? Est-ce le physique ou le moral; est-ce le corps ou l'âme? Evidemment, c'est l'âme qui est affectée; c'est elle qui éprouve et qui sent le plaisir ou la douleur. Aussi, c'est par la conscience, c'est par le sens intime, que chacun de nous en prend connaissance et en acquiert l'idée.

Le plaisir et la douleur appartiennent à la catégorie des faits sensibles, qui ont reçu le nom de sensations. Ces faits sont les plus simples de ceux que nous éprouvons dans la durée et d'intensité. Du reste, il n'y a pas d'autre distinction à faire dans ces sensations, considérées en elles-mêmes ou dans leur nature, qu'il est simple. Mais le point de vue est tout autre lorsque nous nous sommes aperçus des causes qui les produisent. Ici, par le mot cause, nous n'entendons pas la cause abstraite, qui est toujours la sensibilité ou la faculté de sentir; nous voulons désigner la cause occasionnelle, c'est-à-dire le fait qui précède et qui détermine la sensation. Or les faits qui produisent en nous du plaisir ou de la douleur, aussi, c'est par la conscience, c'est par le sens intime, que chacun de nous en prend connaissance et en acquiert l'idée.

Le plaisir et la douleur appartiennent à la catégorie des faits sensibles, qui ont reçu le nom de sensations. Ces faits sont les plus simples de ceux que nous éprouvons dans la durée et d'intensité. Du reste, il n'y a pas d'autre distinction à faire dans ces sensations, considérées en elles-mêmes ou dans leur nature, qu'il est simple. Mais le point de vue est tout autre lorsque nous nous sommes aperçus des causes qui les produisent. Ici, par le mot cause, nous n'entendons pas la cause abstraite, qui est toujours la sensibilité ou la faculté de sentir; nous voulons désigner la cause occasionnelle, c'est-à-dire le fait qui précède et qui détermine la sensation. Or les faits qui produisent en nous du plaisir ou de la douleur, aussi, c'est par la conscience, c'est par le sens intime, que chacun de nous en prend connaissance et en acquiert l'idée.

Le plaisir et la douleur appartiennent à la catégorie des faits sensibles, qui ont reçu le nom de sensations. Ces faits sont les plus simples de ceux que nous éprouvons dans la durée et d'intensité. Du reste, il n'y a pas d'autre distinction à faire dans ces sensations, considérées en elles-mêmes ou dans leur nature, qu'il est simple. Mais le point de vue est tout autre lorsque nous nous sommes aperçus des causes qui les produisent. Ici, par le mot cause, nous n'entendons pas la cause abstraite, qui est toujours la sensibilité ou la faculté de sentir; nous voulons désigner la cause occasionnelle, c'est-à-dire le fait qui précède et qui détermine la sensation. Or les faits qui produisent en nous du plaisir ou de la douleur, aussi, c'est par la conscience, c'est par le sens intime, que chacun de nous en prend connaissance et en acquiert l'idée.

Le plaisir et la douleur appartiennent à la catégorie des faits sensibles, qui ont reçu le nom de sensations. Ces faits sont les plus simples de ceux que nous éprouvons dans la durée et d'intensité. Du reste, il n'y a pas d'autre distinction à faire dans ces sensations, considérées en elles-mêmes ou dans leur nature, qu'il est simple. Mais le point de vue est tout autre lorsque nous nous sommes aperçus des causes qui les produisent. Ici, par le mot cause, nous n'entendons pas la cause abstraite, qui est toujours la sensibilité ou la faculté de sentir; nous voulons désigner la cause occasionnelle, c'est-à-dire le fait qui précède et qui détermine la sensation. Or les faits qui produisent en nous du plaisir ou de la douleur, aussi, c'est par la conscience, c'est par le sens intime, que chacun de nous en prend connaissance et en acquiert l'idée.

Le plaisir et la douleur appartiennent à la catégorie des faits sensibles, qui ont reçu le nom de sensations. Ces faits sont les plus simples de ceux que nous éprouvons dans la durée et d'intensité. Du reste, il n'y a pas d'autre distinction à faire dans ces sensations, considérées en elles-mêmes ou dans leur nature, qu'il est simple. Mais le point de vue est tout autre lorsque nous nous sommes aperçus des causes qui les produisent. Ici, par le mot cause, nous n'entendons pas la cause abstraite, qui est toujours la sensibilité ou la faculté de sentir; nous voulons désigner la cause occasionnelle, c'est-à-dire le fait qui précède et qui détermine la sensation. Or les faits qui produisent en nous du plaisir ou de la douleur, aussi, c'est par la conscience, c'est par le sens intime, que chacun de nous en prend connaissance et en acquiert l'idée.

Le plaisir et la douleur appartiennent à la catégorie des faits sensibles, qui ont reçu le nom de sensations. Ces faits sont les plus simples de ceux que nous éprouvons dans la durée et d'intensité. Du reste, il n'y a pas d'autre distinction à faire dans ces sensations, considérées en elles-mêmes ou dans leur nature, qu'il est simple. Mais le point de vue est tout autre lorsque nous nous sommes aperçus des causes qui les produisent. Ici, par le mot cause, nous n'entendons pas la cause abstraite, qui est toujours la sensibilité ou la faculté de sentir; nous voulons désigner la cause occasionnelle, c'est-à-dire le fait qui précède et qui détermine la sensation. Or les faits qui produisent en nous du plaisir ou de la douleur, aussi, c'est par la conscience, c'est par le sens intime, que chacun de nous en prend connaissance et en acquiert l'idée.

Le plaisir et la douleur appartiennent à la catégorie des faits sensibles, qui ont reçu le nom de sensations. Ces faits sont les plus simples de ceux que nous éprouvons dans la durée et d'intensité. Du reste, il n'y a pas d'autre distinction à faire dans ces sensations, considérées en elles-mêmes ou dans leur nature, qu'il est simple. Mais le point de vue est tout autre lorsque nous nous sommes aperçus des causes qui les produisent. Ici, par le mot cause, nous n'entendons pas la cause abstraite, qui est toujours la sensibilité ou la faculté de sentir; nous voulons désigner la cause occasionnelle, c'est-à-dire le fait qui précède et qui détermine la sensation. Or les faits qui produisent en nous du plaisir ou de la douleur, aussi, c'est par la conscience, c'est par le sens intime, que chacun de nous en prend connaissance et en acquiert l'idée.

Le plaisir et la douleur appartiennent à la catégorie des faits sensibles, qui ont reçu le nom de sensations. Ces faits sont les plus simples de ceux que nous éprouvons dans la durée et d'intensité. Du reste, il n'y a pas d'autre distinction à faire dans ces sensations, considérées en elles-mêmes ou dans leur nature, qu'il est simple. Mais le point de vue est tout autre lorsque nous nous sommes aperçus des causes qui les produisent. Ici, par le mot cause, nous n'entendons pas la cause abstraite, qui est toujours la sensibilité ou la faculté de sentir; nous voulons désigner la cause occasionnelle, c'est-à-dire le fait qui précède et qui détermine la sensation. Or les faits qui produisent en nous du plaisir ou de la douleur, aussi, c'est par la conscience, c'est par le sens intime, que chacun de nous en prend connaissance et en acquiert l'idée.

Le plaisir et la douleur appartiennent à la catégorie des faits sensibles, qui ont reçu le nom de sensations. Ces faits sont les plus simples de ceux que nous éprouvons dans la durée et d'intensité. Du reste, il n'y a pas d'autre distinction à faire dans ces sensations, considérées en elles-mêmes ou dans leur nature, qu'il est simple. Mais le point de vue est tout autre lorsque nous nous sommes aperçus des causes qui les produisent. Ici, par le mot cause, nous n'entendons pas la cause abstraite, qui est toujours la sensibilité ou la faculté de sentir; nous voulons désigner la cause occasionnelle, c'est-à-dire le fait qui précède et qui détermine la sensation. Or les faits qui produisent en nous du plaisir ou de la douleur, aussi, c'est par la conscience, c'est par le sens intime, que chacun de nous en prend connaissance et en acquiert l'idée.

Le plaisir et la douleur appartiennent à la catégorie des faits sensibles, qui ont reçu le nom de sensations. Ces faits sont les plus simples de ceux que nous éprouvons dans la durée et d'intensité. Du reste, il n'y a pas d'autre distinction à faire dans ces sensations, considérées en elles-mêmes ou dans leur nature, qu'il est simple. Mais le point de vue est tout autre lorsque nous nous sommes aperçus des causes qui les produisent. Ici, par le mot cause, nous n'entendons pas la cause abstraite, qui est toujours la sensibilité ou la faculté de sentir; nous voulons désigner la cause occasionnelle, c'est-à-dire le fait qui précède et qui détermine la sensation. Or les faits qui produisent en nous du plaisir ou de la douleur, aussi, c'est par la conscience, c'est par le sens intime, que chacun de nous en prend connaissance et en acquiert l'idée.

Le plaisir et la douleur appartiennent à la catégorie des faits sensibles, qui ont reçu le nom de sensations. Ces faits sont les plus simples de ceux que nous éprouvons dans la durée et d'intensité. Du reste, il n'y a pas d'autre distinction à faire dans ces sensations, considérées en elles-mêmes ou dans leur nature, qu'il est simple. Mais le point de vue est tout autre lorsque nous nous sommes aperçus des causes qui les produisent. Ici, par le mot cause, nous n'entendons pas la cause abstraite, qui est toujours la sensibilité ou la faculté de sentir; nous voulons désigner la cause occasionnelle, c'est-à-dire le fait qui précède et qui détermine la sensation. Or les faits qui produisent en nous du plaisir ou de la douleur, aussi, c'est par la conscience, c'est par le sens intime, que chacun de nous en prend connaissance et en acquiert l'idée.

Le plaisir et la douleur appartiennent à la catégorie des faits sensibles, qui ont reçu le nom de sensations. Ces faits sont les plus simples de ceux que nous éprouvons dans la durée et d'intensité. Du reste, il n'y a pas d'autre distinction à faire dans ces sensations, considérées en elles-mêmes ou dans leur nature, qu'il est simple. Mais le point de vue est tout autre lorsque nous nous sommes aperçus des causes qui les produisent. Ici, par le mot cause, nous n'entendons pas la cause abstraite, qui est toujours la sensibilité ou la faculté de sentir; nous voulons désigner la cause occasionnelle, c'est-à-dire le fait qui précède et qui détermine la sensation. Or les faits qui produisent en nous du plaisir ou de la douleur, aussi, c'est par la conscience, c'est par le sens intime, que chacun de nous en prend connaissance et en acquiert l'idée.

Le plaisir et la douleur appartiennent à la catégorie des faits sensibles, qui ont reçu le nom de sensations. Ces faits sont les plus simples de ceux que nous éprouvons dans la durée et d'intensité. Du reste, il n'y a pas d'autre distinction à faire dans ces sensations, considérées en elles-mêmes ou dans leur nature, qu'il est simple. Mais le point de vue est tout autre lorsque nous nous sommes aperçus des causes qui les produisent. Ici, par le mot cause, nous n'entendons pas la cause abstraite, qui est toujours la sensibilité ou la faculté de sentir; nous voulons désigner la cause occasionnelle, c'est-à-dire le fait qui précède et qui détermine la sensation. Or les faits qui produisent en nous du plaisir ou de la douleur, aussi, c'est par la conscience, c'est par le sens intime, que chacun de nous en prend connaissance et en acquiert l'idée.

Le plaisir et la douleur appartiennent à la catégorie des faits sensibles, qui ont reçu le nom de sensations. Ces faits sont les plus simples de ceux que nous éprouvons dans la durée et d'intensité. Du reste, il n'y a pas d'autre distinction à faire dans ces sensations, considérées en elles-mêmes ou dans leur nature, qu'il est simple. Mais le point de vue est tout autre lorsque nous nous sommes aperçus des causes qui les produisent. Ici, par le mot cause, nous n'entendons pas la cause abstraite, qui est toujours la sensibilité ou la faculté de sentir; nous voulons désigner la cause occasionnelle, c'est-à-dire le fait qui précède et qui détermine la sensation. Or les faits qui produisent en nous du plaisir ou de la douleur, aussi, c'est par la conscience, c'est par le sens intime, que chacun de nous en prend connaissance et en acquiert l'idée.

Le plaisir et la douleur appartiennent à la catégorie des faits sensibles, qui ont reçu le nom de sensations. Ces faits sont les plus simples de ceux que nous éprouvons dans la durée et d'intensité. Du reste, il n'y a pas d'autre distinction à faire dans ces sensations, considérées en elles-mêmes ou dans leur nature, qu'il est simple. Mais le point de vue est tout autre lorsque nous nous sommes aperçus des causes qui les produisent. Ici, par le mot cause, nous n'entendons pas la cause abstraite, qui est toujours la sensibilité ou la faculté de sentir; nous voulons désigner la cause occasionnelle, c'est-à-dire le fait qui précède et qui détermine la sensation. Or les faits qui produisent en nous du plaisir ou de la douleur, aussi, c'est par la conscience, c'est par le sens intime, que chacun de nous en prend connaissance et en acquiert l'idée.

Le plaisir et la douleur appartiennent à la catégorie des faits sensibles, qui ont reçu le nom de sensations. Ces faits sont les plus simples de ceux que nous éprouvons dans la durée et d'intensité. Du reste, il n'y a pas d'autre distinction à faire dans ces sensations, considérées en elles-mêmes ou dans leur nature, qu'il est simple. Mais le point de vue est tout autre lorsque nous nous sommes aperçus des causes qui les produisent. Ici, par le mot cause, nous n'entendons pas la cause abstraite, qui est toujours la sensibilité ou la faculté de sentir; nous voulons désigner la cause occasionnelle, c'est-à-dire le fait qui précède et qui détermine la sensation. Or les faits qui produisent en nous du plaisir ou de la douleur, aussi, c'est par la conscience, c'est par le sens intime, que chacun de nous en prend connaissance et en acquiert l'idée.

Le plaisir et la douleur appartiennent à la catégorie des faits sensibles, qui ont reçu le nom de sensations. Ces faits sont les plus simples de ceux que nous éprouvons dans la durée et d'intensité. Du reste, il n'y a pas d'autre distinction à faire dans ces sensations, considérées en elles-mêmes ou dans leur nature, qu'il est simple. Mais le point de vue est tout autre lorsque nous nous sommes aperçus des causes qui les produisent. Ici, par le mot cause, nous n'entendons pas la cause abstraite, qui est toujours la sensibilité ou la faculté de sentir; nous voulons désigner la cause occasionnelle, c'est-à-dire le fait qui précède et qui détermine la sensation. Or les faits qui produisent en nous du plaisir ou de la douleur, aussi, c'est par la conscience, c'est par le sens intime, que chacun de nous en prend connaissance et en acquiert l'idée.

Le plaisir et la douleur appartiennent à la catégorie des faits sensibles, qui ont reçu le nom de sensations. Ces faits sont les plus simples de ceux que nous éprouvons dans la durée et d'intensité. Du reste, il n'y a pas d'autre distinction à faire dans ces sensations, considérées en elles-mêmes ou dans leur nature, qu'il est simple. Mais le point de vue est tout autre lorsque nous nous sommes aperçus des causes qui les produisent. Ici, par le mot cause, nous n'entendons pas la cause abstraite, qui est toujours la sensibilité ou la faculté de sentir; nous voulons désigner la cause occasionnelle, c'est-à-dire le fait qui précède et qui détermine la sensation. Or les faits qui produisent en nous du plaisir ou de la douleur, aussi, c'est par la conscience, c'est par le sens intime, que chacun de nous en prend connaissance et en acquiert l'idée.

Le plaisir et la douleur appartiennent à la catégorie des faits sensibles, qui ont reçu le nom de sensations. Ces faits sont les plus simples de ceux que nous éprouvons dans la durée et d'intensité. Du reste, il n'y a pas d'autre distinction à faire dans ces sensations, considérées en elles-mêmes ou dans leur nature, qu'il est simple. Mais le point de vue est tout autre lorsque nous nous sommes aperçus des causes qui les produisent. Ici, par le mot cause, nous n'entendons pas la cause abstraite, qui est toujours la sensibilité ou la faculté de sentir; nous voulons désigner la cause occasionnelle, c'est-à-dire le fait qui précède et qui détermine la sensation. Or les faits qui produisent en nous du plaisir ou de la douleur, aussi, c'est par la conscience, c'est par le sens intime, que chacun de nous en prend connaissance et en acquiert l'idée.

Le plaisir et la douleur appartiennent à la catégorie des faits sensibles, qui ont reçu le nom de sensations. Ces faits sont les plus simples